

Vuffl'infos



Peinture de Pierre-Alain Aigroz



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Pandémie du Coronavirus

La Municipalité espère que vous traversez cette période particulière dans les meilleures conditions possibles.

Si la vie sociale s'est arrêtée avec l'annulation des soirées du chœur d'hommes "La Concorde", de la course des retraités, du marché artisanal, de la fête des promotions et de la fête nationale du 1^{er} août, la vie administrative a continué "presque" normalement hormis les mesures et directives liées au Covid-19.

Toutes les personnes vulnérables ont été contactées, une information a été adressée aux habitants dès 65 ans et un service d'aide a été mis en place.

Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui se sont inscrits pour faire des courses ou tout autre service pour les personnes à risques ou confinées.

Très peu de demandes d'aide nous sont parvenues, sans doute la preuve que la solidarité dans les familles et avec les voisins a joué un rôle important.

Le bureau communal a été fermé au public selon les directives mais la secrétaire municipale et la boursière communale ont été présentes en alternance afin d'assurer une permanence téléphonique et répondre aux demandes.

Le télétravail, en complément, a également été un atout indéniable pour assurer un suivi et le travail courant.

Dès le déconfinement, une vitre de protection a été installée au guichet et du produit hydroalcoolique a été mis à disposition afin de permettre la réouverture du bureau au public.

La Municipalité n'a pas fait de pause non plus. Elle a tenu neuf de ses séances par visioconférence avant de pouvoir se réunir à la salle du Conseil, cette dernière permettant de respecter la distanciation contrairement à la salle de la Municipalité.

Le Conseil général a pu tenir sa 1^{ère} séance de l'année le 22 juin 2020 seulement, soit après le report de la séance du 30 mars au 18 mai pour finalement être annulée.

En raison des restrictions sanitaires, cette dernière a exceptionnellement eu lieu à la grande salle afin de pouvoir respecter les normes de distanciation.



A l'heure actuelle, le virus est encore bien présent avec les contraintes que nous connaissons tous. Alors merci à vous de suivre les règles imposées et d'être prudents. Prenez-soin de vous et de vos proches.



Elections générales communales du 7 mars 2021 pour la législature 2021 - 2026

Les élections générales communales auront lieu le dimanche 7 mars 2021. Le délai pour le dépôt des listes est quant à lui fixé au 18 janvier 2021 déjà.

Trois membres de l'actuelle Municipalité ont déjà annoncé qu'ils ne se représenteront pas. Il s'agit de Mmes Anne-Christin Ganshof et Maria-Pia Dubey ainsi que de M. Pierre-Alain Aigroz.

Nous lançons donc d'ores et déjà un appel aux personnes qui pourraient être tentées de se présenter pour rejoindre les rangs de la Municipalité dès le 1^{er} juillet 2021.

Vous avez des questions à ce sujet ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous renseigner.



Rubrique développement durable

Peut-être avez-vous vu cette petite machine le long des routes du village et sur la Place du Village ? Il s'agit d'une désherbeuse à eau chaude, technique permettant de lutter contre les mauvaises herbes sans avoir recours à des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement. C'est donc une alternative efficace et écologique.

Cette petite machine sur chariot électrique indépendant a été louée pour 4 journées réparties entre début juin et début septembre.



Nouvelle sonorisation de la salle de gymnastique du collège

Après 27 ans de bons et loyaux services, la sonorisation d'origine a été changée. Le système est devenu vétuste et nous avons accepté d'installer du matériel de sonorisation identique à celui des autres salles de gymnastique de la région morgienne, ce dernier permettant d'utiliser les CD mais aussi la musique que la plupart des enseignants ont sur leur portable. Il est désormais possible de se connecter avec le Bluetooth.

Ce sont donc les changements complets de l'amplificateur, du lecteur CD, du câblage et des deux haut-parleurs qui ont été faits en avril 2020.



Modération de trafic sur le haut de la route du Village

Après des mois de travaux, la route du Village entre le carrefour du Carolet et la sortie direction Bussy a été entièrement refaite, c'est-à-dire, changement des canalisations, pose d'un nouveau tapis et création de modérateurs avec potelets réfléchissants afin de sécuriser les piétons et diminuer la vitesse.

Les deux routes d'accès de Sorecort et du Grand Record ont été sécurisées par un signal stop.



Réfection du chemin de Fontenailles

Le chemin de Fontenailles a aussi subi une réfection complète avec la pose de cinq réverbères en accord avec tous les riverains.

Réfection des banquettes du chemin du Pont de Vaux le long du bois

Afin d'éviter la formation de rigoles assez profondes après les orages, la banquette a été réparée au moyen de tout-venant stabilisé, soit un mélange de tout-venant et de ciment.

Les gueules de loup endommagées ont de plus été changées (regards pour récupérer les eaux).



Vins de commune et vigne communale

L'historique de cette parcelle communale de 4'215 m² remonte à longtemps. La parcelle d'origine était citée notamment comme vigne des pauvres. Le bénéfice réalisé était dévolu à l'aide des personnes les plus nécessiteuses de notre village.

Lors du remaniement parcellaire qui s'est achevé en 1972, la surface en vigne a été légèrement augmentée suite à la mise sous terre du Blétru dans cette zone qui était auparavant forestière.

Elle a été aussi le site d'accueil des célébrités en association avec les Vins de Morges et le théâtre de Beausobre. De nombreuses personnalités du monde théâtral, comique, chanteurs et sportifs ont leur étiquette plantée au pied de ceps de vigne.

Le soin de cette vigne communale est confié depuis de nombreuses années à Perey, Vignerons-Encaveurs du Domaine de la Balle à Vufflens-le-Château. La vigne est ainsi élevée par eux jusqu'à la récolte du raisin qui est ensuite livré à la Cave de la Côte à Tolochenaz, société qui regroupe de nombreux sociétaires viticulteurs et vigneron de notre région morgienne.

Le raisin est donc pris en charge par la Cave. Il est pressé et élevé dans les conditions de dernière génération de la technique de vinification. De nombreuses autres communes confient leur production à cette société pour en tirer le meilleur nectar.

Au printemps de chaque année, la Commune, elle-même sociétaire, lance une souscription auprès de ses habitants pour la vente des bouteilles de sa réserve communale au prix de la Cave de la Côte. Des quantités complémentaires après délai sont éventuellement possibles.

Un remplacement partiel des ceps de vigne d'un âge certain a été réalisé ce printemps dans notre vigne de commune. D'autres étapes seront réalisées dans les prochaines années pour préserver une récolte annuelle. Après arrachage des anciens ceps, le terrain est travaillé afin de recevoir les nouvelles plantations qui sont réparties par gestion informatique et GPS afin d'obtenir une régularité géométrique des barbes (jeunes plants de vigne) à l'aide d'un tracteur approprié, de la machine de plantation, du chauffeur et d'une personne à la gestion des plants.

La vigne communale est plantée exclusivement en chasselas, cépage roi de notre région.

Pour les bouteilles de vin rouge, le système est légèrement différent. Notre village a l'avantage d'avoir deux maisons de vigneron encaveurs soit Perey Vignerons-Encaveurs au Domaine de la Balle déjà citée et Bolle & Cie SA, au Plessis. Donc alternativement tous les deux ans, le vin rouge est choisi chez ces deux producteurs par la Municipalité.



Forêts protectrices - Exemple de la coupe de bois le long du Blétru

Les forêts suivent les règles suivantes :

- Rendre l'économie forestière performante
- Améliorer le rôle de la forêt contre les dangers naturels
- Préserver la diversité biologique et paysagère des forêts
- Améliorer l'accueil du public en forêt

Les forêts de notre territoire communal se trouvent principalement au bord des cours d'eau la Morges, le Curbit et le Blétru. Elles sont dévolues principalement comme forêts protectrices contre les glissements de terrain et la préservation de la biodiversité. Les contrôles de forêts sont régulièrement effectués par notre garde-forestier qui suit les modifications suite à des mouvements de terrain, de maladies et sécheresse dus au changement climatique. Sur un tournus d'environ dix ans, les zones forestières subissent une intervention de professionnels forestiers pour un prélèvement de tiges pour la vente de bois noble ou de bois de feu, un assainissement de la végétation et une éventuelle plantation d'espèces indigènes mieux adaptée à notre climat actuel. En novembre ou décembre de chaque année, le garde-forestier, l'inspecteur d'Arrondissement souvent, les propriétaires privés si concernés et une délégation de la Municipalité procèdent au martelage pour définir la zone et les tiges qui doivent être abattues et le soin éventuel au repeuplement.

Au printemps 2020, les entreprises sont intervenues sur les plantations le long du cours d'eau du Blétru qui avait besoin d'un rajeunissement et d'un repeuplement adéquat (plantation en complément du rajeunissement naturel en novembre 2020). L'intervention a pu paraître lourde, mais nécessaire. La nature a toutefois repris rapidement ses droits sous les meilleurs auspices.



La Vufflontine - Accueil parascolaire - Nouvelle structure dès la rentrée 2020

En 2006 a été créée l'Association des Parents d'élèves de Vufflens et Environs (APEVE). Elle a mis sur pied un service de repas de midi, la cantine, pour les enfants enclassés dans notre collège, habitant à Vufflens-le-Château, Chigny et Monnaz (à partir de 2012, après un processus de fusion, les enfants de cette dernière Commune ont été enclassés à Echichens). Dès 2016, l'APEVE a assuré un accueil parascolaire élargi de 7h00 à 18h30.

En février 2020, les Communes de Chigny et Vufflens ont fondé l'Association « La Vufflantine » qui a pris le relais de l'APEVE dès la rentrée d'août de cette année.

Pour encourager l'établissement de familles dans nos deux Communes, l'offre des plages d'accueil a encore été élargie avec l'accueil des débuts d'après-midi et du mercredi matin.



Les besoins en parascolaire durant les six premières années d'école pour les familles de Vufflens et Chigny qui inscrivent leurs enfants dans les délais devraient être ainsi intégralement couverts par « La Vufflantine », une institution d'accueil collectif parascolaire agréée par l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE).

Un très grand et chaleureux MERCI à l'APEVE et aux membres qui se sont succédés au sein de son Comité. Un extraordinaire travail a été réalisé pour nos jeunes enfants durant quatorze années.

Bon vent à la nouvelle Association « La Vufflantine », ses collaboratrices et sa directrice !



De gauche à droite ; Francine Dambach, directrice, Clarisse Diaz, Dominique Vaucoret, Christiane Panchaud, Carola Girardet et Mila Bonilla

Rubrique déchets

Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riond-Bosson à Morges

Du lundi au vendredi : 13h45 - 18h00

Samedi : 08h00 - 12h00

Collecte des déchets de jardin au chemin de la bise

Afin de faciliter la surveillance du site, les heures autorisées pour le dépôt des végétaux sont fixées **du lundi au samedi de 10 à 18 heures**.

L'emplacement pour le dépôt des déchets végétaux est réservé exclusivement aux habitants de la Commune et non aux jardiniers et paysagistes professionnels mandatés par les propriétaires, ces derniers ayant l'obligation de se charger eux-mêmes de l'élimination de leurs déchets végétaux.

Attention :

- Les matières déposées étant valorisées directement en agriculture après compostage, elles ne doivent contenir aucun matériau étranger (plastique, pierre, bois traité, produits toxiques, etc.).
- Les déchets de cuisine cuits et crus ne sont pas admis.

Dates des prochaines collectes des déchets organiques méthanisables en 2020

3, 10, 17 et 24 septembre 2020

1er, 8, 15, 22 et 29 octobre 2020

12 et 26 novembre 2020

10 et 24 décembre 2020

Seuls les conteneurs officiels bruns avec autocollant, commandés auprès de la Commune, sont autorisés.

Rapport sur la conformité des ordures ménagères en sacs taxés dans notre Commune

En tant que Commune, nous sommes tenus d'assurer le bon fonctionnement du système, notamment que le tonnage des déchets incinérables annoncé pour la rétrocession est exclusivement contenu dans des sacs taxés.

En tant que périmètre de gestion des déchets, Valorsa se doit de certifier les tonnages annoncés et le respect de la marge de tolérance maximale de 5%. Le taux de fraude moyen des Communes actionnaires de Valorsa et membres du concept régional de la taxe au sac est de 1,05%.

Pour notre Commune, il était de 0% en 2019. Alors félicitations à vous tous !



Recyclage des déchets organiques

En 2019, notre Commune a contribué à un bilan environnemental positif en récoltant 78 tonnes de déchets organiques.

La matière organique permet la production de biogaz et d'engrais organiques.

Grâce à la valorisation des déchets organiques ménagers, vous avez contribué à préserver 9,4 tonnes de CO₂, 936 kg d'éléments minéraux et oligo-éléments et 46'020 kWh d'énergie à réserves limitées.

Police population



Jusqu'à fin 2019, la Police cantonale vaudoise, en collaboration avec les polices régionales et municipales vaudoises, envoyait chaque mois des publications *Info Délits* à toute personne inscrite dans le réseau *Police Population*. Celles-ci présentaient des informations sur la criminalité et des conseils en matière de prévention.

S'inscrivant dans une volonté d'adaptation aux changements sociaux et technologiques, la Police cantonale vaudoise a décidé d'étendre la diffusion de ses informations et de ses conseils à toute personne intéressée.

Cette diffusion se fait maintenant sous la forme d'une newsletter comportant des tendances sécuritaires du Canton de Vaud ainsi que des conseils de prévention de la criminalité. De la sorte, ceux qui recevaient les publications *Info Délits* peuvent continuer à bénéficier de cette prestation sous forme de newsletter et les autres personnes intéressées sont en mesure d'en profiter également.

Pour plus de conseils de prévention dans tous les domaines et vous abonner à la newsletter, rendez-vous sur votrepolice.ch

DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 1ER SEMESTRE 2020

La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - CHF 150.- au Club d'arts martiaux Zen Do Ryu à Morges
 - CHF 50.- au JSP Morget (Jeunes sapeurs-pompiers)
 - CHF 450.- au Groupe scout "La Tribu du Grand Lac" à Morges
 - CHF 200.- au FC Echichens
 - CHF 50.- au Forward HC Morges
 - CHF 200.- au Foot Région Morges
 - CHF 500.- au Morges Natation
 - CHF 50.- au CTT Forward Morges (tennis de table)
 - CHF 750.- à La Lanterne Magique, Club de Morges et environs
 - CHF 150.- au FC Forward Morges
 - CHF 600.- à la Gym Morges
 - CHF 50.- à l'Atelier Création Théâtre Enfants "ACTE" à Lonay
 - CHF 100.- à l'Atelier théâtre et arts plastiques "Les Arts en scènes" à Lully
 - CHF 150.- au Renens Natation
 - CHF 200.- à L'Ecole de cirque Coquino à Morges
- Accorder un soutien financier de
 - CHF 200.- à Pied du Jura Expo pour sa 30^{ème} édition
 - CHF 300.- à l'Association des Amis du Musée romand de la machine agricole
 - CHF 100.- à la Fondation As'tram qui a soutenu une famille de la Commune



- CHF 100.- à l'ASACREMA, Association de soutien aux activités culturelles de la région Morges-Aubonne
 - CHF 100.- à l'Association Lire et Ecrire, Section La Côte
 - CHF 200.- à la Cité Radieuse pour la création de nouveaux logements
 - CHF 500.- à la 13^{ème} nuit des Epouvantails
 - CHF 100.- au Club de lutte de Mont-sur-Rolle pour le championnat Garçons lutteurs à Yens
 - CHF 200.- à L'Echo du Chêne à Aubonne pour le 5^{ème} festival vaudois de musique légère
 - CHF 200.- à L'Abbaye de Villars-sous-Yens
- Parrainer la Fête de la Tulipe par un massif de 500 bulbes comme chaque année.
 - Autoriser la Jeunesse de Monnaz à organiser un bal le 25 janvier 2020 et mettre la grande salle gracieusement à disposition à cet effet.
 - Accorder un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place au Chœur d'hommes "La Concorde" pour son repas de soutien le 24 janvier 2020.
 - Accorder un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place à la Jeunesse de Monnaz pour le bal organisé le 25 janvier 2020.
 - Accorder un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place au Chœur d'hommes "La Concorde" pour ses soirées des 25, 27, 28 et 29 mars 2020 et l'autoriser à organiser une tombola de 4'500 billets à CHF 1.-.
 - Autoriser la marche de Morges Bouge à transiter par les chemins de la Commune le 5 mai 2020.
 - Mettre l'ancienne salle ACT à disposition du Chœur mixte "L'Avenir" de Bussy-Chardonney le jeudi soir pour ses répétitions pendant une période de travaux qui la prive de son local.
 - Verser le produit de la vente des sapins de Noël au site de Morges de l'Armée du Salut.
 - Accepter la proposition des enseignantes du collège de refaire et étoffer le choix de jeux peints au sol dans la cour de récréation et les prier de nous soumettre un projet.
 - Ne pas organiser la sortie des retraités le 14 mai 2020 afin de ne pas prendre de risques avec les dangers que représente le virus du coronavirus pour les personnes âgées.
 - Enlever et archiver le drapeau des JOJ2020 comme proposé par la Préfecture du district Nord Vaudois qui a géré l'opération "Un drapeau des JOJ dans chaque Commune Vaudoise".
 - Remplacer l'adoucisseur d'eau du complexe scolaire.
 - Approuver les statuts de l'Association "La Vufflantine".
 - Répondre favorablement aux demandes de l'Eglise évangélique réformée de Suisse concernant la sonnerie des cloches et la présence d'une bougie devant le Temple au cours du week-end de Pâques.
 - Accepter la demande du Conseil paroissial d'uniformiser la sonnerie des cloches lors de services funèbres.
 - Signer l'avenant à la convention de subventionnement du Passeport-Vacances Morges et environs prévoyant dès 2021 une subvention passant de CHF 75.- à CHF 85.- par enfant de la Commune ayant acheté un passeport-vacances.
 - Mettre à nouveau la salle de gym à disposition de la Gym Morges le mardi de 18h00 à 19h15 pour un cours de gym "6-9 ans".



LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Prochaines séances du Conseil général en 2020

Les 26 octobre et 7 décembre 2020 à 20h15.

Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une Commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition. 077 482 65 25 - stalder-warth@bluewin.ch.

Annnonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel, un SMS ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Décisions du Conseil général

Séance du 22 juin 2020

- Octroi d'un crédit de construction de CHF 112'000.- pour le remplacement du système de chauffage du collège et de l'abri communal
- Adoption des comptes de l'année 2019 qui font apparaître un excédent de produits de CHF 74'512.75
- Approbation du rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2019
- Maintien d'un Conseil général pour la législature 2021 - 2026

Prochains votations cantonales et fédérales en 2020

27 septembre et 29 novembre 2020.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.

Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



AGENDA

(sous réserve de nouvelles restrictions liées au Coronavirus)

Journée de Commune	13 septembre 2020
Repas EPP	16 septembre 2020
Repas EPP	21 octobre 2020
Conseil général	26 octobre 2020 à 20h15
Culte en l'honneur de la restauration des cloches en présence de la campanologue	8 novembre 2020 à 10h30
Repas EPP	18 novembre 2020
Conseil général	7 décembre 2020 à 20h15
Apéritif de Noël avec vente des sapins, petits comptes et fenêtre de l'Avent	15 décembre 2020 de 17h30 à 19h00
Repas EPP	16 décembre 2020
Noël au sapin (œcuménique, pour petits et grands)	17 décembre 2020 à 19h00
Repas EPP	20 janvier 2021
Repas EPP	17 février 2021

*Repas EPP : Inscriptions auprès de Mme Elizabeth Uldry au 079 446 95 64

Aucune Table fleurie Pro Senectute ne sera organisée ce 2^{ème} semestre en raison du Covid-19

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Josette Piguet	021 801 99 63
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse (Société actuellement inactive)	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Francine Dambach Corsten Mme Anne-Sophie Latour Charpié	079 202 20 69 076 379 74 49

Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels. Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser au bureau communal.



LA VIE VILLAGEOISE

Réception des nouveaux habitants

La traditionnelle réception des nouveaux habitants a eu lieu le 2 mars 2020, soit peu avant les mesures de restrictions liées au Coronavirus.

39 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité à laquelle ont également participé le Président du Conseil général, le Pasteur et le personnel communal.

Après une brève partie officielle avec présentation de chacun au moment de l'apéro, cette sympathique soirée s'est poursuivie autour de caquelons à fondue.



L'aiMant Rose - Campagne nationale "1 Tulipe pour la VIE"

Aucune manifestation n'a malheureusement pu être organisée au printemps lors de la floraison des tulipes à cause de la pandémie qui sévissait. De plus, le magnifique écriteau lié à cette campagne "1 Tulipe pour la VIE" a malheureusement été volé mais... les tulipes étaient magnifiques.

La Municipalité a d'ores et déjà décidé renouveler sa participation à cette campagne cette année.



Des tulipes à l'école aussi

L'automne dernier, les élèves du collège de Vufflens ont également planté des bulbes reçus des espaces verts de la Ville de Morges. Il leur aura naturellement fallu attendre ce printemps pour admirer le résultat de leur travail.

Bravo à tous ces petits jardiniers !



Fenêtres de L'Avent

Le concept est simple : faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor, puis inviter voisins et autres habitants de la Commune à partager un moment de convivialité, en toute simplicité, devant cette fenêtre durant une heure en début de soirée.

La première édition des fenêtres de l'Avent avec huit fenêtres de particuliers et une de la Commune réparties durant le mois de décembre 2019 s'est bien déroulée même si certains soirs le nombre de participants n'a pas été tout à fait à la hauteur des espérances, la faute sans doute aux agendas surchargés de décembre mais également à la timidité vis-à-vis de l'invitant qu'on ne connaît pas.

Rappelons donc qu'outre le fait d'aller admirer des fenêtres décorées, un des buts d'une telle manifestation est de se rencontrer, de faire des connaissances.

La Municipalité est très attachée au maintien d'une vie villageoise harmonieuse et conviviale. Elle a donc décidé de reconduire les fenêtres de l'Avent en décembre 2020.

Alors si vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez y participer ; rien de plus simple, inscrivez-vous auprès du bureau communal en donnant vos coordonnées et deux dates à choix.



ANNUAIRE

MUNICIPALITE

Municipal responsable

Mme Anne-Chr. Ganshof
Syndique
acganshof@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre-Alain Aigroz
Vice-Syndic
paaigroz@vufflens-le-chateau.ch

Mme Maria-Pia Dubey
mpdubey@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre Siegwart
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Administration générale - Finances -
Relations extérieures

Bâtiments, forêts et domaines
communaux -
Réseau d'eau potable (AVM)

Urbanisme - Police des constructions
Ecoles - Plan canicule - Aînés

Voirie et déchets - Réseau d'épuration
Espaces publics - Transports publics

Sécurité et police - Affaire sociales
Services industriels - Concept énergétique
Culture/Tourisme/Sport
Communautés religieuses - Parascolaire

Tél.

079 628 81 60

079 438 81 00

079 671 24 75

079 606 50 15

079 374 36 72

CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder

Mme Katia Barberis

M. Aurèle Etchegaray

Président

Vice-Présidente

Secrétaire

077 482 65 25

079 450 51 19

079 502 38 74

ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet

vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Grefe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud
greffe@vufflens-le-chateau.ch

021 804 60 30

Horaire d'ouverture au public

Mardi

08h00 - 12h00

Jeudi

16h00 - 18h00

et sur rendez-vous

Boursière communale

Mme Denise Piguet
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin
M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs
Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens

021 802 29 75

La Vufflantine
Etablissement parascolaire

Mme Francine Dambach-Corsten
Directrice

079 202 20 69

Etablissement primaire de Morges Ouest
Collège de la Burtignière

M. Fabien Descoedres
Directeur dès le 03.02.20

021 557 97 40

Etablissement secondaire de
Morges Beausobre

M. Luc Schlaepfi
Directeur

021 316 36 00

AJEMA, Accueil de jour des enfants
www.arasmac.ch/site/accueil-des-enfants/

Accueil familial de jour
Réseau AJEMA

021 828 04 12

021 828 04 14



SANTÉ - SOCIAL

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00 Il est conseillé de prendre rendez-vous	Av. de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional Morges-Aubonne-Cossonay	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

SERVICES INDUSTRIELS

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

PAROISSES

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

POSTE

0848 888 888

DIVERS

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

URGENCES

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Numéro d'urgence européen		112
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences - médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78



**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



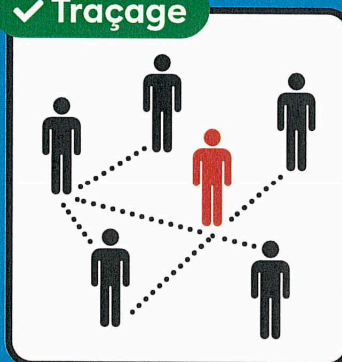
Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



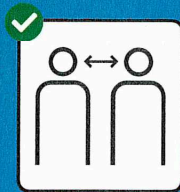
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine

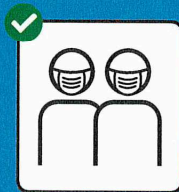


En cas de test positif : isolement.
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :



Garder ses distances.



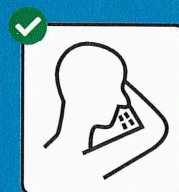
Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



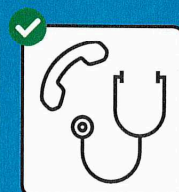
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

